

RAPPORT N° 98/4-15  
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE DE GESTION 1997

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune, ainsi que l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre, distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 1997 s'équilibraient respectivement à la somme de :

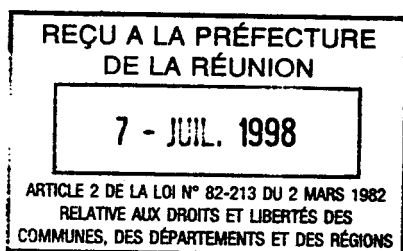
- 684 866,14 F en Section Investissement,
- 3 737 850,00 F en Section Fonctionnement.

L'exécution du Budget 1997 telle qu'elle ressort des comptes du Receveur Municipal, Comptable de la Régie, ainsi que la prise en compte des résultats des exercices antérieurs se traduisent par **un excédent cumulé global** pour les deux sections confondues de 672 607,77 F, soit :

- un **excédent cumulé** de 163 313,26 F en Section Investissement,
- un **excédent cumulé** de 509 294,51 F en Section Fonctionnement.

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte Administratif de la Régie, je vous demande donc d'approuver le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1997.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Pour le Maire absent  
Le 1er Adjoint  
Alain ARMAND



DELIBERATION N° 98/4-15  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 26 juin 1998

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE DE GESTION 1997

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 98/4-15 du Maire, présenté par Monsieur Alexandre GEIGLE, Receveur Municipal ;

Sur l'avis favorable des Commissions Développement Economique/ Economie Alternative, et Entreprise Municipale/ Finances ;

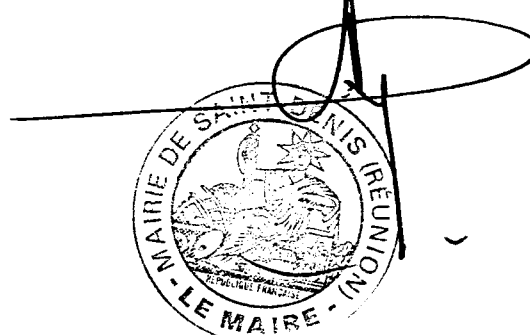
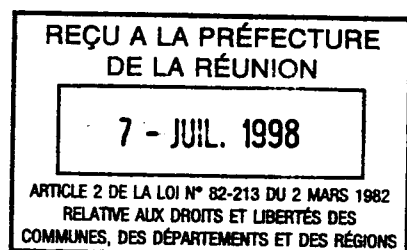
APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1997 de la Régie Marchés et Droits de Place qui se traduit par un **excédent cumulé global** de **672 607,77 F** pour les deux Sections confondues :

- \* **163 313,26 F** excédent cumulé de la **Section Investissement**,
- \* **509 294,51 F** excédent cumulé de la **Section Fonctionnement**.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 03 JUIL. 1998

Pour le Maire absent  
Le 1er Adjoint  
Alain ARMAND



DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	684 866,14	3 737 850,00	4 422 716,14
Titres de recettes émis	559 052,99	3 621 501,00	4 180 553,99
Réductions de titres			
<b>Recettes nettes</b>	<b>559 052,99</b>	<b>3 621 501,00</b>	<b>4 180 553,99</b>
<b>DEPENSES</b>			
Prévisions budgétaires totales	684 866,14	3 737 850,00	4 422 716,14
Mandats émis	449 258,07	3 112 206,49	3 561 464,56
Annulations de mandats			
<b>Dépenses nettes</b>	<b>449 258,07</b>	<b>3 112 206,49</b>	<b>3 561 464,56</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent	109 794,92	509 294,51	619 089,43

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement ou reversée à la Collectivité	Résultats de l'exercice	Résultats de clôture
Section d'Investissement	53 518,34		109 794,92	163 313,26
Section de Fonctionnement	697 047,80	- 697 047,80	509 294,51	509 294,51
<b>TOTAL des sections</b>	<b>750 566,14</b>	<b>- 697 047,80</b>	<b>619 089,43</b>	<b>672 607,77</b>

